

Les amis et connaissances de la famille LÉNARD-DISPRETS qui par obit n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame LÉNARD-DISPRETS, veuve de Monsieur Augustin LÉNARD, décédée à Néchin, le 29 avril 1902, dans sa 77^e année, administratrice de la Société de Néchin, et de son mari, ont prié de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel qui aura lieu le vendredi 2 mai, à neuf heures et demie, au cimetière de Néchin. L'assemblée à la maison mortuaire, à Néchin.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Sacre-Cœur, à Roubaix, le samedi 3 mai 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de Madame Joséphine Augustine Marie Joseph MOTTE, membre du Tiers-Ordre de Saint-Joseph, prêtre, décédée à Roubaix, le 3 avril 1902, dans sa 53^e année, administratrice des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — Elles sont aussi priées d'assister aux Obits suivants: Paroisse Saint-Martin, Lundi 5 mai, à huit heures, Obit demandé par le D^r de la Conférence de Saint-Yves; Paroisse de Saint-Joseph, Mercredi 6 mai, à huit heures et demie, Obit de la Conférence de N.-D. du Rosaire; Mardi 6 mai, à huit heures, Obit de la Conférence de N.-D. du Sacre-Cœur.

Spécialité de Chapelles et Monuments funéraires, EDMOND FACHY, G^r-Rue, 212, Téléphone.

NÉCROLOGIE
— Lundi matin ont eu lieu en la basilique Notre-Dame et Saint-Joseph, à Boulogne, les obsèques de M. L'abbé Charles Carpentier, curé d'Avignon.

— On annonce la mort de Mlle Juliette M. recier, sœur de M. E. Mercier, agent général de la Compagnie de l'Éclairage, à l'âge de 50 ans.

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Augustin Maquaire, licencié ès-lettres, brillant élève de l'École des chartes.

MARIAGES
— Le mariage de M. Alfred Bourgain avec Mlle Daisy Orange, fille de M. Arthur Orange, directeur de la Compagnie de Boulogne, a été célébré, lundi matin, en l'église Saint-Nicolas, à Boulogne.

UN BON CONSEIL. — Avant de faire vos achats, voyez les CÉRIGES PHÉNOMÉNAUX et les bouquets nouveaux modistes, chapelets, images de la Maison DELFORGE-DELOUR, 10, rue de l'Épée, près de l'Alouette. Prix décliné toute concurrence. 4629

TRIBUNAUX
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 30 avril 1902
Présidence de M. Martin, vice-président

Incidents électoraux à Roubaix
On a jugé à l'audience de mercredi deux individus arrêtés dimanche à l'occasion d'incidents électoraux. Le premier est un nommé Augustin Fautin, âgé de 30 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

Le second est un nommé Louis Dreyfus, âgé de 35 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

UN BON CONSEIL. — Avant de faire vos achats, voyez les CÉRIGES PHÉNOMÉNAUX et les bouquets nouveaux modistes, chapelets, images de la Maison DELFORGE-DELOUR, 10, rue de l'Épée, près de l'Alouette. Prix décliné toute concurrence. 4629

TRIBUNAUX
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 30 avril 1902
Présidence de M. Martin, vice-président

Incidents électoraux à Roubaix
On a jugé à l'audience de mercredi deux individus arrêtés dimanche à l'occasion d'incidents électoraux. Le premier est un nommé Augustin Fautin, âgé de 30 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

Le second est un nommé Louis Dreyfus, âgé de 35 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

UN BON CONSEIL. — Avant de faire vos achats, voyez les CÉRIGES PHÉNOMÉNAUX et les bouquets nouveaux modistes, chapelets, images de la Maison DELFORGE-DELOUR, 10, rue de l'Épée, près de l'Alouette. Prix décliné toute concurrence. 4629

TRIBUNAUX
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 30 avril 1902
Présidence de M. Martin, vice-président

Incidents électoraux à Roubaix
On a jugé à l'audience de mercredi deux individus arrêtés dimanche à l'occasion d'incidents électoraux. Le premier est un nommé Augustin Fautin, âgé de 30 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

Le second est un nommé Louis Dreyfus, âgé de 35 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

UN BON CONSEIL. — Avant de faire vos achats, voyez les CÉRIGES PHÉNOMÉNAUX et les bouquets nouveaux modistes, chapelets, images de la Maison DELFORGE-DELOUR, 10, rue de l'Épée, près de l'Alouette. Prix décliné toute concurrence. 4629

TRIBUNAUX
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 30 avril 1902
Présidence de M. Martin, vice-président

Incidents électoraux à Roubaix
On a jugé à l'audience de mercredi deux individus arrêtés dimanche à l'occasion d'incidents électoraux. Le premier est un nommé Augustin Fautin, âgé de 30 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

Le second est un nommé Louis Dreyfus, âgé de 35 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

UN BON CONSEIL. — Avant de faire vos achats, voyez les CÉRIGES PHÉNOMÉNAUX et les bouquets nouveaux modistes, chapelets, images de la Maison DELFORGE-DELOUR, 10, rue de l'Épée, près de l'Alouette. Prix décliné toute concurrence. 4629

TRIBUNAUX
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 30 avril 1902
Présidence de M. Martin, vice-président

Incidents électoraux à Roubaix
On a jugé à l'audience de mercredi deux individus arrêtés dimanche à l'occasion d'incidents électoraux. Le premier est un nommé Augustin Fautin, âgé de 30 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

Le second est un nommé Louis Dreyfus, âgé de 35 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

UN BON CONSEIL. — Avant de faire vos achats, voyez les CÉRIGES PHÉNOMÉNAUX et les bouquets nouveaux modistes, chapelets, images de la Maison DELFORGE-DELOUR, 10, rue de l'Épée, près de l'Alouette. Prix décliné toute concurrence. 4629

TRIBUNAUX
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 30 avril 1902
Présidence de M. Martin, vice-président

Incidents électoraux à Roubaix
On a jugé à l'audience de mercredi deux individus arrêtés dimanche à l'occasion d'incidents électoraux. Le premier est un nommé Augustin Fautin, âgé de 30 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

Le second est un nommé Louis Dreyfus, âgé de 35 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir, le 29 avril, en vertu d'un mandat de perquisition, pénétré dans le domicile de M. de la Roche, à l'occasion d'un incident électoral.

coing, près de la Brèche, avec 9 kil. 800 d'allumettes belges, représentant une valeur de 44 fr. 50; Knockaert est rendu à ses parents, mais condamnés néanmoins en cinq cents francs d'amende.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE
Audience des créances du mercredi 30 avril 1902
Présidence de M. Martin, vice-président

Voici le résultat des adjudications auxquelles il a été procédé à l'audience d'aujourd'hui:

I. — VILLE DE TOURCOING, quartier du Fresnoy, n° 150, à l'angle de la rue du Fresnoy, et du Quai du Fresnoy, un établissement à usage de fonderie en fer, comprenant: atelier, bureau et dépendances, tout le matériel, machine à vapeur, générateur, fourneau, cheval et voiture, pont roulant, appareil téléphonique, etc.; à vendre par suite de sa non-utilisation.

L'établissement est loué 2.000 francs par an plus les impôts. Mise-à-prix: 18.000 francs. M^{rs} Houard est déclaré adjudicataire pour 18.000 francs.

II. — COMMUNE DE BAINEUX, quartier du Petit-Basieux, près de la gare, un manoir à usage de petite ferme, occupée par M. J.-B. Narguet, au loyer de 7 fr. par mois, et une petite maison à usage de journalier occupée par M. Fruit. Mise-à-prix: 500 francs; à M^{rs} Houard pour 1.000 francs.

PETITE CORRESPONDANCE
Le Journal de Roubaix a publié gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

A. D. TOURCOING. — La somme indiquée par vous à la destination que vous indiquez, n'est pas en location ne touche pas d'émoluments. — S. E. R. L. Qui Jouit, de trois à six heures; dimanche, de neuf heures à douze heures. Le mieux est d'obtenir gain de cause à l'amiable, car toutes les poursuites judiciaires ont toujours lieu. — D. A. 15. WASS. — Il faut adresser la demande au parent.

DIJON ET DAC 4319. — 1. Dans la boîte 2. Il est inutile de joindre un timbre à la réponse. — L. P. — Ne quittez pas votre domicile sans un chef de file du département de la Seine, arrondissement de Senlis, 8.399 habitants. — A. H. Y. — L'Auto-Velo a fait appel du jugement dont vous parlez. L'effet en reste donc suspendu. — C. S. — A votre domicile, présentez-vous à la Marine (Bureau Militaire), pour exposer vos vues. — H. C. — Il n'y a que des engagements. — UN GROUPE DE CHEZ PIERRE. — On a dit que l'Union des Français n'est pas une association. — L. F. H. — La taille est de 1904.

CONCERTS & SPECTACLES
HIPPODROME DE ROUBAIX. — Cirque Klock. — Ce soir aura donc lieu la dernière représentation du Cirque Klock à Roubaix. A cette occasion, le spectacle sera tout à fait inédit, car la société bien connue, le Club des Intimes, qui se fera son concours. Au cours de la soirée, il y aura différents numéros de la société, artistes amateurs, dont les numéros font sensation. A noter particulièrement M. Rouppard, dont le travail au tambour japonais a toujours excité l'admiration du public. Le célèbre sauteur, M. Van Heesdonk, le seul qui surpasse M. Higgins, sautant par-dessus un ficelle; les Prontys, acrobates de force, et M. Fernandis, équilibriste extraordinaire. En un mot, l'on peut affirmer que cette soirée sera certainement un grand succès.

FOURAIN. — Cercle Talm. — Le concert que le Cercle Talm organise pour le 11 mai prochain promet d'être un grand succès. Les concerts ont assuré le succès de ces sociétés, et les concerts ont assuré le succès de ces sociétés, et les concerts ont assuré le succès de ces sociétés.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

LEONARD. — Un groupe d'amis a donné, dimanche, une soirée à l'estaminet Leconte, rue du Petit-Basieux, au bénéfice d'un ouvrier affligé par suite d'un accident de travail, père de sept enfants. A l'issue de cette soirée, une somme de 45 francs a été recueillie.

meurs chez les coupeurs en confection; 10 p. c. de chômeurs, légère amélioration chez les mouleurs et fondeurs; pas de chômeurs, 60 heures, chez les sculpteurs. A Dunkerque, pas de changement chez les charpentiers menuisiers; pas de chômeurs chez les tonneaux; 11 p. c. de chômeurs, 65 heures chez les plâtriers; moitié de chômeurs chez les ouvriers du port. A Arras, pas de chômeurs, travail plus actif que le mois dernier, chez les charpentiers. A Amiens, 10 p. c. de chômeurs, 60 heures, chez les charpentiers menuisiers. A Roubaix, travail abondant, 60 heures, chez les ouvriers textiles; pas de chômeurs, 60 heures, chez les teinturiers; 9 p. c. de chômeurs, 55 heures, chez les charpentiers menuisiers; pas de chômeurs chez les forgerons; 18 p. c. de chômeurs chez les maçons; pas de changement chez les emballers-camionneurs. A Tourcoing, l'amélioration du mois dernier se maintient dans la filature; travail actif dans le triage et peignage des laines; pas de chômeurs, 55 à 60 heures, chez les ouvriers en guipure; amélioration sensible chez les mécaniciens. A Couvrière, pas de chômeurs. Travail actif chez les marbriers à la chimie. A Houplines, pas de chômeurs, 60 heures, chez les ouvriers textiles; 9 p. c. de chômeurs, 65 heures, chez ceux de Wignehies; pas de chômeurs, 65 heures, chez ceux de Saint-Sauveur. A Hainaut, pas de chômeurs chez les tisserands; un tiers de chômeurs chez ceux de Villers-en-Cauchies; pas de chômeurs, 60 heures, chez ceux de Linnelou. Au Cateau, pas de changement chez les tissateurs; de même chez les charpentiers menuisiers. A Valenciennes, pas de changement chez les mineurs. A Compiègne, pas de chômeurs, 65 heures, travail actif, chez les ouvriers en tissus. A Oudry, pas de chômeurs, 55 à 60 heures, chez les tullistes. A Comines, 1 p. c. de chômeurs chez les rubaniers. A Follery, pas de chômeurs chez les tisseurs; pas de chômeurs chez les charpentiers menuisiers. Les métallurgistes, travail un peu plus abondant chez ceux d'Hautmont. A Louvrière, pas de chômeurs chez les verriers; travail satisfaisant chez ceux d'Aniche et de Fresnes.

TISSUS EN SOLDES
JULES MOREAU
ROUBAIX — 57-59, rue Nain — ROUBAIX
Le magasin le plus riche en tissus de toutes les marchandises robes et draperies. — Succursale: rue de Valenciennes, 74, Blanc-Beau, à Tourcoing. 308

BELGIQUE
Lettre de Bruxelles

Le budget des affaires étrangères. — L'organisation consulaire — La création d'une marine marchande belge. — Les ouvriers belges en France

Bruxelles, 30 avril.

Le budget des affaires étrangères, tel qu'il a été voté, s'élève à 3.283.088 francs. Le budget pour 1901 était de 3.159.168 francs. Il y a donc pour 1902 une augmentation de 123.920 francs. Cette différence porte entièrement sur les dépenses ordinaires et aucune sur les dépenses exceptionnelles, figurant une somme de 4.000 francs; l'augmentation dans les dépenses ordinaires est donc de: 123.920 francs.

A l'article 6 du chapitre II, Légations, 15.850 fr. l'augmentation est destinée au rattachement du traitement des agents consulaires à celui des agents diplomatiques. Notre représentation diplomatique en Chine a pris de l'importance en raison de l'extension de nos affaires, et du notable accroissement de la colonie belge en ce pays. Cet accroissement de crédit est donc bien justifié.

On voit figurer 12.000 francs à l'article 7 du même chapitre, dont 9.000 francs ont été demandés en vue de la création d'un poste de conseiller à Pékin.

10.000 francs à l'article 9 du chapitre IV, Frais de voyage, ont été réclamés, en raison de l'accroissement du nombre des postes à l'étranger.

— L'indemnité pour Octave et Spa. — M. Hoyois dépose le rapport de la Commission spéciale qui a examiné le projet relatif à la question des indemnités. Il demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du budget extraordinaire.

M. de Smet de Naeyer propose de séder lundi afin de voter les budgets quelques projets de lois importants.

Les biens domaniaux. — La Chambre vote, après une courte discussion, le projet relatif aux biens domaniaux, par 60 voix contre 10 et 1 abstention.

Motion d'ordre. — M. de Smet de Naeyer fait remarquer que les députés socialistes seront absents demain à l'occasion du 1^{er} mai. Il espère qu'aucun vote important n'aura lieu. (Exclamations.)

M. de Smet de Naeyer. — L'ordre du jour appelle demain la discussion du projet sur les alcools. Le débat commencé ne peut s'ajourner.

M. Journot proteste, ainsi que M. Raudin, M. Wostyn. — La proposition de loi de M. Franconet est déposée depuis plusieurs jours et n'a pu être discutée. Il demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du budget extraordinaire.

M. de Smet de Naeyer propose de séder lundi afin de voter les budgets quelques projets de lois importants.

Les biens domaniaux. — La Chambre vote, après une courte discussion, le projet relatif aux biens domaniaux, par 60 voix contre 10 et 1 abstention.

Motion d'ordre. — M. de Smet de Naeyer fait remarquer que les députés socialistes seront absents demain à l'occasion du 1^{er} mai. Il espère qu'aucun vote important n'aura lieu. (Exclamations.)

M. de Smet de Naeyer. — L'ordre du jour appelle demain la discussion du projet sur les alcools. Le débat commencé ne peut s'ajourner.

M. Journot proteste, ainsi que M. Raudin, M. Wostyn. — La proposition de loi de M. Franconet est déposée depuis plusieurs jours et n'a pu être discutée. Il demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du budget extraordinaire.

M. de Smet de Naeyer propose de séder lundi afin de voter les budgets quelques projets de lois importants.

Les biens domaniaux. — La Chambre vote, après une courte discussion, le projet relatif aux biens domaniaux, par 60 voix contre 10 et 1 abstention.

Motion d'ordre. — M. de Smet de Naeyer fait remarquer que les députés socialistes seront absents demain à l'occasion du 1^{er} mai. Il espère qu'aucun vote important n'aura lieu. (Exclamations.)

M. de Smet de Naeyer. — L'ordre du jour appelle demain la discussion du projet sur les alcools. Le débat commencé ne peut s'ajourner.

M. Journot proteste, ainsi que M. Raudin, M. Wostyn. — La proposition de loi de M. Franconet est déposée depuis plusieurs jours et n'a pu être discutée. Il demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du budget extraordinaire.

M. de Smet de Naeyer propose de séder lundi afin de voter les budgets quelques projets de lois importants.

Les biens domaniaux. — La Chambre vote, après une courte discussion, le projet relatif aux biens domaniaux, par 60 voix contre 10 et 1 abstention.

Motion d'ordre. — M. de Smet de Naeyer fait remarquer que les députés socialistes seront absents demain à l'occasion du 1^{er} mai. Il espère qu'aucun vote important n'aura lieu. (Exclamations.)

M. de Smet de Naeyer. — L'ordre du jour appelle demain la discussion du projet sur les alcools. Le débat commencé ne peut s'ajourner.

M. Journot proteste, ainsi que M. Raudin, M. Wostyn. — La proposition de loi de M. Franconet est déposée depuis plusieurs jours et n'a pu être discutée. Il demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du budget extraordinaire.

une impulsion considérable à notre activité industrielle.

Il faut également examiner, sans plus tarder, si des améliorations ne doivent pas être apportées à notre législation sur l'hygiène rurale, et sur l'hygiène publique. Notre régime maritime est en décadence, et elle demande à être encouragée par des mesures protectrices et ce, dans l'intérêt même de notre marine marchande.

Une Société forte utile, s'est constituée à Anvers: nous voulons parler de la Ligue maritime, fondée sous la présidence d'honneur de M. Bernaert, ministre de la mer, dans le but de faire l'éducation maritime de la nation, qui reste trop indifférente aux choses de la mer.

Telles sont, indiquées dans leurs grandes lignes, les conditions de la rénovation de notre marine marchande.

La citation de l'Etat indépendant du Congo, nos relations de plus en plus fréquentes avec l'Extrême-Orient, le grand développement de nos installations maritimes, donnent à cette question un intérêt toujours croissant.

« Nous avons été les premiers sur le continent, à construire des chemins de fer, sachons les prolonger par des chemins de navigation ».

« Puissent les Belges s'intéresser à l'industrie si importante des transports par mer ».

Il importe que les Belges se pénètrent de ces paroles de S. M. Léopold II. Cela retiendra davantage nos ouvriers chez nous.

— De nombreux ouvriers agricoles belges vont chercher du travail en France et gagnent le pays labeur; la campagne ne termine, cette émigration temporaire a pris depuis quelques années un développement considérable: ces ouvriers ont été 30.074 en 1901. Le gouvernement a pris à cœur de s'en préoccuper et de veiller à ce que des mesures de protection soient prises à leur profit.

Le Département des Affaires étrangères a décidé d'augmenter le nombre des postes consulaires existants dans les régions spécialement visitées par nos ouvriers.

Un poste de vice-consul, notamment, été créé à Marrakech (Maroc), ainsi que deux agents consulaires à Melun (Seine-et-Marne) et à Montataire (Oise).

Un poste d'agent consulaire sera créé prochainement à Meaux (Seine-et-Marne). D'autre part, le Département prépare une seconde édition du Manuel à l'usage des ouvriers belges qui vont travailler en France.

Cette nouvelle édition comprendra des renseignements plus détaillés et mentionnera, entre autres choses, les noms et adresses des Juges de paix des cantons où séjournent les ouvriers belges.

Le marché à terme et les jeux de Bourse. — La section centrale de la Chambre chargée de l'examen du projet de loi sur les marchés à terme et les jeux de bourse a tenu mercredi, à son séance extraordinaire, M. Hoyois, rapporteur, a proposé au projet de loi un amendement important, dont nous publierons le texte ultérieurement, en raison de l'importance que la question présente pour la place de Tourcoing-Roubaix. Cet amendement a été adopté et la section centrale a ensuite adopté les termes du rapport de M. Hoyois. Ce rapport sera en conséquence déposé sur le bureau de la Chambre avant que celle-ci se sépare.

Les affaires domaniales. — M. Motte, député-maire de Roubaix, et M. Hoyois, rapporteur du projet de loi belge, ont eu une importante conférence au sujet du marché à terme, plus pratique encore, on le sait, à Anvers qu'à Roubaix-Tourcoing.

LA CHAMBRE. — Séance du 30 avril. — Budget des travaux publics. — Après une discussion sans grand intérêt, l'ensemble du budget des finances et des travaux publics est adopté par 67 voix contre 27 et 26 abstentions.

L'indemnité pour Octave et Spa. — M. Hoyois dépose le rapport de la Commission spéciale qui a examiné le projet relatif à la question des indemnités. Il demande que la discussion de ce projet soit jointe à celle du budget extraordinaire.

M. de Smet de Naeyer propose de séder lundi afin de voter les budgets quelques projets de lois importants.

Les biens domaniaux. — La Chambre vote, après une courte discussion, le projet relatif aux biens domaniaux, par 60 voix contre 10 et 1 abstention.

Motion d'ordre. — M. de Smet de Naeyer fait remarquer que les